

COMMUNIQUE DE PRESSE

TGV Berne-Neuchâtel-Paris: une importante délégation s'est rendue ce jour à Berne pour demander le maintien d'une liaison ferroviaire vitale pour la région

20.000 citoyens entendus à Berne

Forte de 13.412 signatures, la pétition lancée par l'Etat et la Ville de Neuchâtel en faveur du maintien de la ligne TGV Berne-Paris via Neuchâtel-Pontarlier a été officiellement déposée ce matin auprès des autorités fédérales. Avec à sa tête le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire (DGT), et le conseiller communal Olivier Arni, directeur des Transports, la délégation neuchâteloise était composée d'une centaine de personnes, dont les parlementaires fédéraux Francine John-Calame, Jacques-André Maire, Raphaël Comte et Alain Ribaux. Des députés au Grand Conseil, des élus communaux ainsi que de nombreux citoyens ont également fait le voyage à Berne. Une délégation française, représentée par une dizaine de personnes, dont les maires de Pontarlier et de Frasnay ainsi que le vice-président de la région Franche-Comté, a apporté son soutien à la démarche, avec quelque 7.000 signatures récoltées dans le cadre de la pétition lancée parallèlement par la Ville de Pontarlier.

Un train spécial – commandé par le canton auprès de l'association RVT-historique – a conduit la délégation franco-suisse de Neuchâtel à Berne. Celle-ci a été accueillie par Monsieur Dominique Bugnon, porte-parole du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), ainsi que par Monsieur Pierre-André Meyrat, directeur suppléant de l'Office fédéral des transports (OFT), et par Monsieur Stefan Pfuhl, délégué du conseil d'administration de Lyria, la société qui exploite la ligne à grande vitesse, par les CFF. Ces personnes ont pu voir «la mobilisation sans égal» de citoyennes et de citoyens, mais aussi la détermination à maintenir une liaison rapide avec la capitale française, considérant notamment les importants investissements consentis sur la ligne par la Confédération pour réduire le temps de parcours.

Premier impact de la démarche? Le conseil d'administration de Lyria, qui devait débattre ce mois encore de l'avenir de la liaison rapide entre Berne et Paris, a reporté d'ici à l'été le vote sur cet objet. Les autorités voient un signe positif dans ce changement de calendrier.

Après Paris le 26 février, c'est donc la capitale helvétique, siège du gouvernement fédéral, qui a accueilli une délégation des autorités franco-suisse, ainsi que des représentantes et des représentants des pétitionnaires. L'Etat et la Ville tiennent cependant à rappeler que ces démarches auraient été impossibles sans l'appui de la population, des acteurs économique et culturels neuchâtelois. Ils tiennent donc à saluer l'unité cantonale manifestée face à la menace de suppression de la liaison TGV quotidienne avec Paris, considérée comme la porte d'entrée du canton de Neuchâtel aux réseaux ferroviaires européens. Voire même, l'unité exprimée par delà les frontières. A leurs yeux, c'est une marque tangible en faveur du maintien de la ligne ferroviaire.

Sensibles à ce soutien, les autorités, et leurs partenaires, ne comptent pas en rester là. D'autres démarches seront organisées dans les semaines et les mois à venir. La société civile est également conviée à poursuivre la démarche. Il est en effet toujours possible de signer la pétition on line ou de la télécharger sur le site www.TGV-oui.ch . Il est de même possible de suivre l'évolution de ce dossier et de réagir sur la page facebook liée.

Neuchâtel, le 1^{er} mars 2013